

Les films égyptiens au Festival de Cannes

Depuis la première édition du Festival en 1946 jusqu'en 2004, 22 longs-métrages égyptiens ont été projetés. Un seul long-métrage a été projeté hors-compétition pendant l'édition 2006 (« Ces filles-là » de Tahani Rached).

Parmi ces 22 films, 14 ont participé aux compétitions de 1946 à 1997, 3 ont été présentés au programme Un Certain Regard de 1987 à 2004, dont la sélection est effectuée par la direction officielle du Festival et 5 films, dont la sélection est effectuée par le Syndicat de France, ont été projetés dans le cadre du programme de la Quinzaine des Réalisateurs de 1973 à 1990.

Les 14 longs-métrages qui ont été projetés illustrent l'école cinématographique égyptienne (1933-1963) en ses débuts de gloire après la seconde guerre mondiale, puis à son apogée dans les années cinquante avec la projection de deux films lors des éditions de 1946, 1952 et 1954. Cependant, la rupture des relations entre l'Égypte et la France après la guerre de Suez a eu pour conséquence la non-projection des films égyptiens au Festival de 1957 à 1963.

En 1946, le Festival a projeté « Dunia » du pionnier du cinéma égyptien, Mohammed Karim (1896-1972). Un autre réalisateur égyptien a été nommé membre du jury, il s'agit de Youssef Wahby (1898-1982). En 1949, « El bait el kabir » (« *The Big House* ») d'Ahmed Kamel Morsi (1909-1987) représentait la génération des pionniers, tandis que « Les aventures de Antar et Abla » de Salah Abouseif (1915-1996) représentait la deuxième génération. En 1952, ont été projetés « Une nuit d'Amour » réalisé par Ahmed Badrakhan (1909-1969), de la génération des pionniers et « Le fils du Nil » de Youssef Chahine (1926-2008), de la troisième génération.

Le cinéma égyptien a atteint son apogée au cours des années cinquante, notamment les éditions 1954, 1955 et 1956, lors desquelles 4 chefs-d'œuvre de cette école ont été projetés : « Le monstre » de Salah Abouseif, « Ciel d'enfer » réalisé par Youssef Chahine en 1954, « Vie ou mort » de Kamal El Sheikh (1918-2004) en 1955 et « La sangsue » de Salah Abouseif en 1956.

Ces films représentent un nouveau courant de l'école cinématographique égyptienne, comparable à celui du néoréalisme en Italie. Dans « Le monstre », Abu Youssouf s'est basé sur une histoire vraie à propos de la survenue et l'arrestation d'une bande criminelle en Haute-Egypte et dans « Ciel d'enfer », le premier innocent du cinéma égyptien se fait exécuter. « Vie ou mort » est le premier film tourné dans les rues du Caire, alors que « La sangsue » dévoile quelques non-dits dans les relations sexuelles, malgré une fin conservatrice.

Lorsque les films égyptiens ont de nouveau participé au Festival de Cannes en 1964, l'école égyptienne avait déjà pris fin, et une nouvelle page de l'histoire du cinéma égyptien s'est alors ouverte avec la projection de « La dernière nuit » de Kamal El Sheikh réalisé en 1964, œuvre classique par excellence, signe que le néoréalisme a atteint son sommet dans le cinéma égyptien.

Encore une fois, de 1971 à 1984, les films égyptiens ont connu une rupture avec le Festival de Cannes. Il n'y a que « L'oiseau » de Youssef Chahine qui a été présenté lors de la Quinzaine des Réalisateurs en 1973 alors qu'il était interdit en Égypte (projections de 1975). La rupture cette fois-ci n'était pas due aux liens rompus entre l'Égypte et la France, comme cela était le cas de 1957 à 1963, mais s'explique par le fait que le cinéma égyptien ne suit plus l'énorme progrès que connaît à ce moment cet art dans le monde, à cause de la nationalisation du cinéma égyptien et de la disparition de cette brillante école en 1963. Bien que les années soixante-dix aient connu des tentatives importantes pour revenir à la libération qui caractérise l'ancienne école et pour rattraper le progrès

du cinéma, le retour au Festival de Cannes ne se fait qu'en 1985 avec « Adieu Bonaparte », réalisé par Youssef Chahine.

Les vingt années de la période 1985-2004, sont considérées comme la période de Youssef Chahine par excellence, couronnée par le Jubilé d'or commémoratif du Festival en 1997. A cette période, parmi les 22 films présentés au Festival de Cannes, 10 films égyptiens ont été projetés. Sept d'entre eux ont été réalisés par Youssef Chahine, ainsi que « Adieu Bonaparte », « Le destin » en 1997, et deux films dans la catégorie Un Certain Regard : « L'autre » en 1999 et « Alexandrie...New York » en 2004. Deux autres films, sans oublier « L'oiseau », ont été présentés lors de la Quinzaine des Réalisateurs : « Le sixième jour » en 1987 et « Alexandrie, encore et toujours » en 1990. Tous ces films ont été coproduits par l'Égypte et la France à la seule exception de « L'oiseau », lequel a été coproduit par l'Algérie. A travers ces films, Youssef Chahine a pu obtenir sa liberté par le biais de la coproduction. Il a développé son propre univers artistique et a abordé les grandes problématiques de son époque, que ce soit en Égypte ou dans le monde. Il est devenu le plus grand symbole du cinéma égyptien et l'un des plus grands cinéastes au niveau mondial.

Les trois autres films présentés lors de ces vingt années étaient « Le retour d'un Citoyen » de Mohamed Khan dans la catégorie Un Certain Regard en 1987, « *Love on the pyramids plateau* » d'Ataf El-Taieb (1947-1995) en 1985, et « Vols d'été » de Yousry Nasrallah en 1988, lors de la Quinzaine des Réalisateurs. Ces trois films sont les œuvres maîtresses du néoréalisme dans le cinéma égyptien des années quatre-vingt, lequel a résisté au courant islamique extrémiste, qui a aspiré et aspire encore à « voiler » le cinéma égyptien.